

Et dire qu'il faudra tout souffrir et se taire !
 En silence ronger son frein,
 Et voir d'un œil calme et serein
 Le cheval du propriétaire,
 Ou celui du seigneur voisin de cette terre,
 Allant
 Caracolant,
 Passant dans les plaisirs les trois quarts de leur vie !
 O sort cent fois digne d'envie !
 O noire injustice des dieux !
 Comme il tenait envers les dieux
 Ces discours peu respectueux,
 Des plaintes à peu près pareilles,
 Qui parnaient du château voisin,
 Retentiraient à leurs oreilles :

" Est-il en ce bas monde un plus cruel destin
 Que de passer sa vie entière
 Sans joie aucune et sans bonheur,
 Au service de ce seigneur,
 Qui vit comme un grigou, confiné dans sa terre,
 Ainsi qu'un ours en sa tanière,
 Et qui lui-même prend le soin
 De mesurer l'avoine et de peser le foin ?
 Pourquoi les dieux, quand ils m'ont donné l'être,
 Ne m'ont-ils pas fait naître
 Pour parader avec honneur
 Au service de l'empereur ? "

Ce jour-là, l'empereur avait, en ces parages,
 Lancé le cerf avec les barons de sa cour,
 Et son noble coursier, quand vint la fin du jour,
 Avait été conduit en de gras pâturages.
 L'air retentit aussi de ses gémisséments :

" Oh ! que j'échangerais ces vains amusements
 Et cette vie aventureuse,
 Sans loisir, orangeuse,
 Que l'on me fait mener près de Sa Majesté,
 Contre le doux repos et la félicité
 Dont je vois ici près, en pleine liberté,
 Jouir, depuis la matinée,
 Cette jument si fortunée !
 A peine avait-il dit ces mots,
 Que les échos
 Lui rapportèrent ce langage
 De la jument du voisinage :

" Oh ! que je porte envie aux chevaux de labour !
 Je sais bien qu'on les fait travailler tout le jour,
 Qu'on n'épargne guère leurs peines ;
 Mais qu'est-ce, hélas ! auprès des miennes,
 Auprès du pénible métier
 Que me fait faire ici ce mauvais charretier ?
 Lorsque la besogne est finie,
 Ils sont certains qu'à l'écurie
 Ils trouveront de l'avoine et du foin,
 Qu'on aura d'eux le plus grand soin ;
 Tandis que moi, jument infortunée,
 A peine si je puis, hélas ! de temps en temps,
 Me mettre sous les dents
 Quelques brins de paille fanée,
 Vils débris de la basse-cour ! "

La voix de la jument tombait, lorsqu'à son tour
 Un âne qui suivait la plaine,
 En cherchant quelque rubaine
 Quelque chardon,
 Défila sur un très-haut ton
 Mainte et mainte jérémiade,
 En accusant Jupin, les dieux en général ;
 De ne l'avoir pas fait cheval.
 " Ami, dit à son camarade
 Le second cheval de labour,
 Qui, tout en cheminant, dégustait l'herbe tendre,
 Les choses que je viens d'entendre
 Me prouvent clair comme le jour
 Que sur la terre
 Nul animal n'est content de son sort.
 Ces choses me prouvent encor
 Que si grande que soit, hélas ! notre misère,
 La vileté de notre emploi,
 On rencontre toujours un frère
 Beaucoup plus malheureux que soi.
 Pour s'estimer heureux, sais-tu ce qu'il faut faire ?
 Ne point voir au dessus de nous,
 Toujours regarder au-dessous. " C. JACQUIER.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Monument élevé à la mémoire de M. Charles Ducharme, fondateur du Séminaire de Ste. Thérèse.—Statue élevée à Cork, en Irlande, à la mémoire du P. Mathieu, apôtre de la Tempérance.—Mgr. Méglin, nonce apostolique à Mexico.—Volontaires Belges à Mexico.—Chinoise réduite.—Consul français à Nankin, (Chine).—Officiers Prussiens, leur nombre.—Vie M. Hyc. Prévost.

Nous donnons aujourd'hui une relation étendue de la cérémonie qui a eu lieu à Trois-Rivières, à l'occasion du 50ème anniversaire d'ordination de Mgr. T. Cooke, ainsi que le récit de la consécration de la Chapelle du Grand Séminaire de Montréal. Ces deux mentions, que nous regrettons dans le numéro précédent d'avoir déjà remis, nous obligent de retarder l'analyse de la seconde lecture faite par le Rév. Messire Désaulniers.

Le Séminaire de Ste. Thérèse vient de rendre un hommage solennel à la mémoire de son fondateur. Dans cette église où M. Ducharme exerça pendant 34 ans le ministère pastoral et qui semble retentir encore du bruit de sa parole, un monument vient de lui être érigé pour rappeler, à tous, ses œuvres et ses vertus. C'était un acte de justice ; car M. Ducharme mérite à plus d'un titre la reconnaissance publique. Il a passé sa vie dans les humbles fonctions de curé et d'instituteur de la jeunesse, mais le bien qu'il a fait est resté après lui : ses travaux ont produit et ne cessent de produire encore des fruits abondants qui s'étendent au pays tout entier.

Ce monument élevé à sa mémoire a été inauguré le 4 novembre, jour de la St. Charles, patron de M. Ducharme. Les anciens élèves du Séminaire, conviés à cette fête de famille, s'étaient empressés de s'y rendre en grand nombre, malgré les intempéries de la saison. Plusieurs membres de nos premières maisons d'éducation avaient bien voulu s'associer aussi à cet hommage de la reconnaissance. On remarquait MM. A. Légaré et Maingui du Séminaire de Québec, MM. Lenoir et Sorin, de St. Sulpice, le Père Recteur du Collège Ste. Marie de Montréal, Monsieur le Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, etc.

Avant de donner sur cette terre la part de gloire due aux hommes qui ont bien mérité de la religion et de la patrie, il faut autant qu'il est en nous, leur assurer le repos pour l'autre vie. S'ils expient dans les feux vengeurs de la justice divine ces taches qui se trouvent en-